



## PORSCHE CLUB 914 DE FRANCE

Créé en 1989, officiellement reconnu par la firme PORSCHE en 1992,  
Le Porsche Club 914 est affilié à la fédération des Clubs Porsche.

# BULLETIN D'ADHESION

### CONDITIONS D'ADHESION :

Être amateur de VW-PORSCHE 914.

Acquitter une cotisation annuelle de 80 Euros

L'adhésion donne droit :

Au bulletin trimestriel d'informations sur la vie du club et l'accès à toutes les prestations offertes par le club.

Des tarifs préférentiels pour les sorties du club.

L'abonnement à la revue Christophorus, éditée par Porsche.

L'accès à la boutique du club.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse :  
.....  
.....

Tél : .....

Email : .....

Votre 914 :

Modèle, Année : .....

Commentaires :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Envoyez votre bulletin ainsi que votre chèque libellé au nom du Porsche Club 914 de France à :

Jean-Paul GRIMBERT  
25, avenue Gabriel Péri  
F94300 VINCENNES

La cotisation est de 80 Euros payable en janvier.

La cotisation est de 50 Euros pour toute inscription en cours d'année survenant après le mois d'août inclus.